

LA LETTRE DE VILLERS

JANVIER - FÉVRIER 2024

ANIMATIONS. ÇA BOUGE À VILLERS !

n°169



le mot du **MAIRE****SOMMAIRE**

LE MOT DU MAIRE p.2

A	comme	Animations	p.4
C	comme	Cérémonie	p.10
C	comme	Communication	p.13
D	comme	Développement durable	p.14
E	comme	État-civil	p.16
F	comme	Frelon	p.17
J	comme	Jeunesse	p.18
M	comme	Musée	p.20
N	comme	Numérisation	p.22
P	comme	Permanence	p.23
P	comme	Photo	p.25
P	comme	PLU	p.28
S	comme	Sécurité	p.29
S	comme	Sports	p.33
T	comme	Travaux	p.25
T	comme	Tribune	p.38



Chères Villersaises,

Chers Villersois,

Cher(e)s ami(e)s,

Alors que le gouvernement vient d'annoncer des économies budgétaires importantes qui impacteront nécessairement le budget des collectivités locales, il nous appartient d'adopter notre budget 2024. Un budget est d'abord et avant tout un acte politique. À Villers-sur-Mer, nous avons ainsi pris des décisions politiques fortes à cet égard.

1) Nous remboursons la dette de l'ancienne mandature

La 1^{re} décision est de rembourser la dette provenant des mandatures précédentes. Chaque année nous remboursons ainsi 700.000€. Nous aurons pu renégocier cette dette, l'étaler dans le temps et la faire supporter aux mandatures suivantes. Ce

n'est pas notre choix. Nous la remboursons sans faillir.

2) Nous n'augmentons pas vos impôts

La 2^e décision est de ne pas augmenter votre charge fiscale. Dans un contexte très contraint où nos recettes ont diminué du fait de la Covid-19 et alors que nos dépenses explosaient du fait essentiellement de l'inflation due à la guerre en Ukraine, il aurait été facile de justifier d'une augmentation de vos impôts. Vos impôts ont augmenté trois fois lors de la précédente mandature, en 2014, 2017 et 2018. Ils n'augmenteront pas durant notre mandature, soit de 2020 à 2026 malgré le contexte économique défavorable.

3) Nous continuons à investir « utile »

La 3^e décision est de gérer notre budget de la manière la plus fine possible pour continuer à investir. Nous avons notamment pu gérer le Paléospace et ses collections, sauver le pôle de santé, redonner aux Villersois un mini-golf, l'ancien ayant disparu, nous avons recréé un terrain de football, l'ancien ayant également disparu, nous avons lancé les travaux de rénovation de l'église et nous poursuivons méthodiquement les travaux d'enfouissement des réseaux.

4) Nous privilégions les dépenses liées à votre bien-être

La 4^e décision est, malgré un budget contraint, de privilégier votre bien-être et les services aux Villersois. Nous avons mis en place une mutuelle communale pour faciliter votre accès aux soins de santé, installé un distributeur automatique de billets dans le

quartier Mer et Marais, mis en circulation une navette gratuite, doublé le nombre d'animations seniors, créé une maison des jeunes, mis en place des permanences informatiques gratuites...

5) Nous trouvons des solutions et nous avançons

La 5^e décision, induite par le contexte économique, est d'être malins et disruptifs. Nous n'avons pas de pétrole, il nous faut donc avoir des idées. C'est ainsi qu'en traitant avec certains fournisseurs d'énergie, de surcroît à des prix compétitifs, nous pouvons faire financer des infrastructures sportives, pour le tennis comme pour la pétanque. Nous nous appuyons également sur des associations pour vous fournir des services (animations, entraide sociale, mobilité, prise en charge des chats errants...) et nous avons recherché des subventions : plus de 2.000.000€ ont été obtenus depuis le début du mandat.

En bref, nous ne baissons pas les bras face à l'adversité. Un budget est un acte juridique et administratif complexe, qui relève des finances publiques. Sa compréhension n'est pas aisée et nombreux sont ceux qui ont le plus grand mal à l'appréhender. Mais c'est aussi et surtout un acte politique. Un budget est au service de politiques publiques qui nécessitent de fixer des priorités, de prendre des décisions et de les porter. C'est ce que je fais. Contre vents et marées.

Thierry Granturco



✦ ANIMATIONS

ÇA VA BOUGER À VILLERS !

2024 s'annonce riche en événements et en animations

L'animation joue un rôle crucial dans la cohésion sociale d'une ville et le vivre-ensemble. Elle est à la jonction des politiques sociale, éducative, culturelle, sportive et associative portées par l'équipe municipale.

En janvier 2021, la municipalité a décidé de reprendre en mains la gestion de ses animations, alors déléguées à la SPL inDeauville. Et de les confier aux équipes de l'Épic Space, en charge depuis d'organiser et de référencer les événements et les animations de Villers-sur-Mer mais aussi d'assurer la gestion

du Villare, du cinéma etc. Avec cette décision, la municipalité a fait le choix de mener une politique d'animation ambitieuse avec des rendez-vous variés et réguliers accessibles à tous, et qui s'appuie sur le dynamisme du tissu associatif villersois.

Désormais, la municipalité et l'Épic Space proposent tous les ans un programme d'animations variées qui rythment la vie de la commune. Ces rendez-vous riment avant tout avec partage et détente. Spectacles, concerts, lotos et repas partagés contribuent à proposer une

offre de loisirs de qualité aux habitants ainsi qu'aux visiteurs qui viennent profiter du charme de Villers-sur-Mer pendant quelques jours, quelques semaines.

Tous les ans, la Fête de la coquille figure au palmarès des rendez-vous les plus attendus de l'année. Organisée conjointement par l'Épic Space et les services de la ville, la 29^e Fête de la coquille animera les rues villersaises du 25 au 27 octobre, avec son lot de dégustations, de concerts et d'animations destinées aux plus petits comme aux plus grands.

Lien social et vivre ensemble

Tout au long de l'année, les Villersois de tout âge peuvent profiter de différentes animations municipales telles que les goûters et le repas des seniors pour les plus âgés, la maison des jeunes pour les adolescents. Le Villare, le cinéma et la salle panoramique du casino accueillent également concerts, pièces de théâtre et autres expositions de photos, de



tableaux... Tous ces événements sont autant d'occasions de créer du lien social et de favoriser le vivre-ensemble.

Le sport ainsi que la solidarité occupent une place importante dans le programme d'animations villersais. Tous les ans, la ville s'associe à de nombreux rendez-vous. La ville accompagne les organisateurs du trail "Mer, Monts et Marais", aide à l'organisation de galas de boxe ou de compétitions de sambo et vient, cette année, de réautoriser le passage du Rallye de la Côte Fleurie à Villers-sur-Mer, après avoir obtenu des contreparties environnementales.

L'accès à tous, une priorité

La politique d'animation de la ville de Villers-sur-Mer repose sur un principe fort de cohésion sociale qui est l'accès de tous aux loisirs. Que ce soit sur sa politique tarifaire ou sur la programmation à proprement parler, les manifestations municipales sont ouvertes à toutes et à tous !

C'est pourquoi la municipalité s'efforce de proposer des événements entièrement gratuits à l'image des goûters des seniors organisés tous les mercredis mais aussi de l'accueil des ados au sein de la Maison des jeunes, des feux d'artifice tirés depuis la plage et surtout du festival



“ LA PAROLE À... Stéphane Perrault Adjoint à l'animation

Depuis trois ans, l'équipe municipale s'emploie à proposer une politique culturelle et sportive dynamique visant à animer notre ville tout au long de l'année. Nous nous engageons pleinement à offrir des événements variés et inclusifs pour tous les Villersois, y compris pendant les vacances scolaires. Du salon des plantes organisée sur la place Mer et Marais jusqu'au marché de Noël au Villare, en passant par la journée des peintres en juillet et le salon du livre fin septembre, chaque rendez-vous est soigneusement pensé pour enrichir la vie de notre communauté et promouvoir la culture locale. Nous sommes déterminés à créer un environnement vibrant où chacun peut trouver son bonheur et tisser des liens précieux.

Sable Show, qui permet d'assister gratuitement et en famille à une dizaine de concert, chaque été. D'autres rendez-vous viennent s'y ajouter comme les expositions de tableaux ou de photos, qui sont accueillies tout au long de l'année au sein du Villare.

Villers-sur-Mer a également fait le choix de privilégier l'organisation d'animations tout public. En effet, qu'elles soient sportives, festives, socio-culturelles ou de loisirs, les manifestations villersaises

conviennent à tous les âges et tous les goûts, en faisant cohabiter l'exposition Léo organisée du 17 au 19 mai et le festival des Nouveaux Talents, qui montera sur scène du 15 au 21 août.

Pour mener cette politique, la ville n'est pas seule. Les associations sont particulièrement actives et impliquées à Villers-sur-Mer, que ce soit dans le cadre de leur participation aux manifestations municipales ou à travers l'organisation de leurs propres événements.



LES TEMPS FORTS DE LA SAISON

31 MARS

1^{er} Salon des plantes, organisée sur la place Mer et Marais.

Gratuit

**10-19
AVRIL**

1^{er} Festival de l'humour de Villers-sur-Mer, salle panoramique et cinéma du casino, avec notamment Olivier De Benoist.

**17-19
MAI**

Exposition LEGO, au Villare. Venez découvrir les plus belles œuvres de la célèbre marque danoise !

21 JUIN

Fête de la musique et inauguration du dinosaure. **Gratuit**

**10 JUILLET
13 AOÛT**

Feu d'artifice, tiré depuis la plage. **Gratuit**

**12 JUILLET
23 AOÛT**

Festival Sable Show. Onze concerts sont programmés, cet été, devant l'espace Perdrisot. **Gratuit**

**19
JUILLET**

Journée des peintres. **Gratuit**

**15-21
AOÛT**

34^e Festival des Nouveaux Talents, avec 7 concerts à l'affiche

**28-29
SEPT.**

10^e Salon du livre de Villers-sur-Mer, au Villare. **Gratuit**

**25-27
OCT.**

29^e Fête de la coquille et de la gastronomie, avec dégustations, animations, déambulations et concerts. **Gratuit**

**20-21
DÉC.**

Marché de Noël, au Villare. **Gratuit**



✧ 11^e SALON DU MODÉLISME

Des modèles réduits pour un succès grandissant

Maquettes de trains, de bateaux, d'avions et de voitures... Le Villare a accueilli pendant cinq jours le 11^e salon du modélisme, organisé par l'Epic Space. Du 14 au 18 février, près d'une vingtaine d'exposants ont su captiver les amateurs de maquettes et les curieux. Cette année, prêt de 1500 visiteurs ont arpenté les différents stands sur le week-end.

Tout au long de la semaine, des exposants

et des clubs de toute la région sont venus rencontrer et échanger avec le public villersois. Ils ont présenté leurs collections de maquettes ainsi que leurs différents secteurs d'activité.

C'est un salon rempli de bonne humeur qui a su ravir les plus petits comme les plus grands avec les nombreuses animations proposées. A l'année prochaine pour un nouveau monde miniature !



✧ GOÛTER DES SÉNIORS

Demandez le programme !

Loto, thé dansant, jeux... A Villers-sur-Mer, la municipalité prend soin de ses séniors et s'emploie à leur proposer, tous les mercredis, des animations riches, variées et surtout gratuites.

Vous avez plus de 60 ans, vous habitez Villers-sur-Mer et vous souhaitez profiter de ces moments de convivialité et de partage ? Agents et élus vous donnent rendez-vous, de 14h à 17h, dans la salle panoramique du casino.

En réunissant les résidents âgés autour de plaisirs gourmands, ces après-midis créent surtout un espace convivial où les liens interpersonnels s'épanouissent. Ces moments permettent également de

lutter contre l'isolement. À très bientôt autour d'une partie de cartes ou sur la piste de danse !

Le programme des animations pour les mois de mars et d'avril :

- ▶ 06/03 - jeux
- ▶ 13/03 - loto
- ▶ 20/03 - jeux
- ▶ 27/03 - thé dansant
- ▶ 03/04 - jeux
- ▶ 10/04 - loto
- ▶ 17/04 - jeux
- ▶ 24/04 - thé dansant





✦ CÉRÉMONIE

THIERRY GRANTURCO PRÉSENTE ses vœux aux Villersois et les projets portés en 2024

Dimanche 7 janvier, le maire de Villers-sur-Mer, Thierry Granturco, a adressé ses vœux aux habitants pour la nouvelle année. Projets structurants, reprise en mains de la compétence tourisme, élaboration d'un parc naturel et sportif, développement durable... Le maire et plusieurs de ses conseillers ont profité de cette cérémonie pour revenir sur les réalisations de 2023 et présenter les projets à venir en 2024.

Plus de 150 Villersois étaient présents pour la cérémonie, organisée dans la salle panoramique du casino. Arnaud Besnier et Delphine Manoury, conseillers

municipaux, leur ont présenté les orientations de la ville en matière de développement durable. La Municipalité a en effet décidé de prendre en compte l'impact environnemental et l'empreinte écologique dans tous ses projets, avec l'objectif affiché « d'améliorer le cadre de vie des Villersois tout en favorisant une démarche écoresponsable ».



✦ LES NOUVEAUX VILLERSOIS

ont été accueillis au Villare, par le maire et ses conseillers

Le 30 janvier, une 40^{aine} de nouveaux habitants ont répondu à l'invitation que leur avait adressée la municipalité. Accueillis autour d'un verre et de quelques mignardises, ces néo-Villersois ont découvert leur nouveau cadre de vie, reçus au Villare par le maire, Thierry Granturco, et plusieurs membres de l'équipe municipale.

"L'installation dans une nouvelle ville est une étape importante. Je veux que vous sachiez que les élus et les agents des services sont très attachés à faciliter votre intégration dans votre nouveau

chez vous. La Ville tient à vous rendre la vie agréable, et nous restons, les membres du conseil et moi, à votre écoute", a souligné Thierry Granturco.

Initiée en 2020 par la nouvelle équipe municipale, cette soirée d'accueil des nouveaux habitants permet de présenter la commune aux nouveaux Villersois(es) et d'établir le contact avec les élus et les services. Les principaux intéressés ont visiblement apprécié la démarche, à l'image de Corinne et Yvon qui savourent d'avoir posé leurs valises dans une ville "accueillante et où il fait bon vivre" !



1^{er}

FESTIVAL de l'**HUMOUR**



VILLERS
SUR-MER

4 Spectacles du 12 au 19 avril - Cinéma du casino de Villers-sur-Mer

PROGRAMME

12 avril à 20h30
**OLIVIER DE
BENOIST**

16 avril à 20h30
**LES MUSIKO
THÉRAPITRES**

18 avril à 20h30
L'ANOMALIE

19 avril à 20h30
LE CRÉDIT

**Prévente
jusqu'au 31 mars**

Avec
**Olivier
DE BENOIST**



✦ COMMUNICATION

ENOLA BECQUELIN REJOINT

la direction de la communication

Un nouveau visage a fait son apparition au sein de l'Épic Space et de la Ville de Villers-sur-Mer. Celui d'Enola Becquelin. Après plusieurs expériences à Caen, Enola a décidé de poser son crayon, son appareil photo et son sourire sur la Côte Fleurie en tant que chargée de communication.

La Caennaise contribuera désormais à faire rayonner Villers-sur-Mer et à partager avec vous l'actualité de la

municipalité, de l'ÉPIC Space et du Paléospace à travers la rédaction de contenus dans la lettre de Villers mais aussi sur les réseaux sociaux de la ville et de l'Épic Space.

Toutes les équipes de la ville lui souhaitent la bienvenue au sein de la municipalité, beaucoup de plaisir et d'épanouissement dans ses nouvelles fonctions. Bienvenue à Villers-sur-Mer Enola !





✧ DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE COMITÉ ENVIRONNEMENT ET BIEN-ÊTRE vous invite à vous exprimer

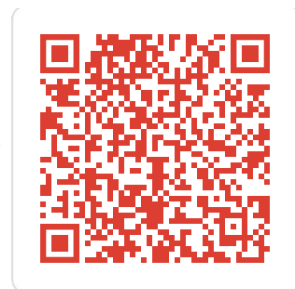
Votre avis nous intéresse ! Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Ville de Villers-sur-Mer souhaite réaliser un diagnostic autour du développement durable et de l'environnement.

Cette enquête, imaginée et réalisée par le cabinet du maire en lien avec le comité "environnement et bien-être", a pour objectif de comprendre vos besoins et vos pratiques sur le sujet du développement durable et de l'écologie.

Ce bilan permettra de mieux vous informer et d'orienter la municipalité vers des projets qui font sens pour vous. Vos réponses sont précieuses et nous les traiterons avec la plus grande attention.

Une restitution sera réalisée lors d'une réunion d'informations ouverte à tous, mercredi 27 mars, à la salle Bagot (18h30), afin de vous informer des premiers résultats de l'enquête.

Les formulaires sont à déposer à l'accueil de la mairie, merci à tous !



Scannez moi !

Tous au bac jaune!



**LES CARTONS
DE VOS COLIS**

NOUVEAU



LES PAPIERS

NOUVEAU



Et toujours...

**TOUS LES EMBALLAGES
EN PLASTIQUE, CARTON
OU MÉTAL**

Un doute, une question?

02 31 88 5000

✧ ÉTAT CIVIL

Naissances, mariages et décès à Villers-sur-Mer

DÉCÈS

- > M. Alfred Portka, 82 ans le 13 décembre 2023, à Lisieux
- > M. Jackie Roginski, 90 ans le 27 décembre 2023, à Lisieux
- > M. Umberto Meloni, 83 ans le 6 janvier, à Criqueboeuf
- > M^{me} Monique Cambour (veuve Gelin), 92 ans le 14 janvier, à Villers-sur-Mer
- > M. Jacques Poulain, 90 ans le 12 janvier, à Criqueboeuf
- > M^{me} Paulette Largent, 73 ans le 13 janvier, à Caen
- > M. Claude Astruc, 84 ans le 12 janvier, à Lisieux
- > M^{me} Virginie Becel, 53 ans le 22 janvier, à Caen
- > M^{me} Alice Noël (veuve Dossin), 94 ans le 24 janvier, à Villers-sur-Mer
- > M. Jean-Bernard Dubosq, 69 ans à Villers-sur-Mer
- > M^{me} Françoise Appert (veuve Vincent), 94 ans le 31 janvier, à Villers-sur-Mer
- > M^{me} Annie Parlebas, 72 ans le 2 février, à Villers-sur-Mer
- > M^{me} Denise Quercy (veuve Lieutard), 94 ans le 7 février, à Criqueboeuf
- > M. Jean-Claude Besnier, 76 ans le 11 février, à Caen
- > M. Michel Lion, 75 ans le 22 février 2023, à Saint-Herblain (44)



✦ FRELON

ATTENTION AU FRELON ASIATIQUE !

La destruction de leurs nids est prise en charge par la ville

Le frelon asiatique peut représenter un risque pour la sécurité. S'il est peu agressif lorsqu'il est seul, la colonie peut s'avérer dangereuse. Afin de prévenir les situations critiques, le déploiement du piégeage s'impose dès à présent, alors que les reines sortent d'hibernation.

Comment différencier le frelon asiatique du frelon européen ?

Sa taille est plus petite, maximum 3 cm. Il est de couleur sombre avec une fine strie jaune près du thorax et ses pattes sont jaunes.

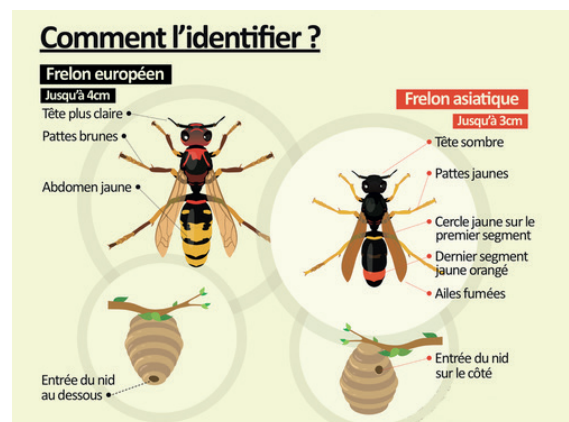
Que faire face à un nid ?

Se protéger en restant éloigné. Ne dérangez pas le nid et n'intervenez pas. Prenez une photo du nid et appelez la police municipale (02.31.14.05.38). Un

agent se rendra sur place pour faire détruire le nid par une société spécialisée, sans aucun frais de votre part.

Bon à savoir

Dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique, le Département finance 30% du coût de la destruction d'un nid. La ville de Villers-sur-Mer a décidé de financer les 70% restants.





JEUNESSE

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS a pris ses fonctions, et il est déjà au travail !

Le nouveau conseil municipal des enfants (CME) est installé. Après la remise officielle de leur écharpe lors de la cérémonie des vœux du maire début janvier, les membres du (CME) ont pris leur marque, samedi 13 janvier, au sein de l'hôtel de ville.

Aux côtés de Gladys Vignet, conseillère municipale en charge du CME, les nouveaux conseillers ont découvert les différentes facettes de leur fonction, ainsi que les responsabilités qui sont désormais les leurs avec une présentation du conseil municipal et du rôle de l'élu. Et, visiblement, les jeunes conseillers ont déjà plusieurs idées et projets pour leur ville :

- Sur la plage, l'organisation d'un nettoyage collaboratif.
- L'organisation d'une opération de ramassage des mégots de cigarettes.

Créé en 2021, le CME offre aux jeunes l'opportunité de s'initier à la vie politique, d'entreprendre des initiatives en faveur de leur ville, de participer aux décisions qui les concernent, de donner leur avis, d'être écoutés et d'apprendre à agir dans l'intérêt de tous. Dans l'intérêt général.



✧ UN EXERCICE PPMS À VICTOR DUPREZ

Écoliers et enseignants ont simulé un accident chimique

Un exercice de sécurité s'est déroulé, jeudi 22 février, au sein de l'école Victor Duprez. Les enfants et leurs enseignants ont participé à un exercice du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS), qui visait à confiner l'établissement suite à un risque extérieur.

Le PPMS est un dispositif national qui vise à assurer la sécurité des élèves et du personnel en cas de danger et dans l'attente de l'intervention des secours, à l'image d'un accident de camion-citerne contenant des produits nocifs.

Christophe Perez et Louis Ronssin,

conseillers municipaux, ont supervisé l'exercice aux cotés de la directrice de l'école, Élodie Saelmaekers, d'Anthony Villeroy et de Vincent Lefort, agents communaux. Ces derniers ont profité de cette simulation pour effectuer une vérification approfondie de la sécurisation de l'école en cas de problème.



✧ PENSEZ AUX INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les démarches sont à effectuer, dès maintenant, en mairie

Votre enfant fera sa 1^{re} rentrée en maternelle au mois de septembre ou il changera d'école pour poser son cartable à Villers-sur-Mer ? Pensez à l'inscrire au sein du groupe scolaire Victor Duprez. Les inscriptions se font, en mairie. Il vous suffit de vous y présenter, muni du livret de famille, ou de tout autre document prouvant l'identité et la filiation de

l'enfant, d'un justificatif de domicile récent du carnet de santé de l'enfant et du certificat de radiation, si l'enfant était scolarisé ailleurs auparavant. Vous avez des questions ? Vous souhaitez visiter l'école ? La directrice, Élodie Saelmaekers, se tient à votre disposition. Vous pouvez la contacter par mail : ce.0141405b@ac-normandie.fr



✦ MUSÉE

LE PALÉOSPACE A ROUVERT SES PORTES

Le musée accueille de nouveaux visiteurs en quête de savoir

Le Paléospace a rouvert ses portes au public le 10 février. Après avoir pris soin de ses pensionnaires et effectué quelques travaux de rafraîchissement, le Musée de France accueille à nouveau de nombreux visiteurs, dont Sébastien et sa fille Clara. Les deux vacanciers ont exploré le Paléospace, plongeant dans une expérience unique.

Et ils ont visiblement apprécié leur visite : « Je trouve le musée très bien et Clara l'adore. Elle y découvre toute la richesse du jurassique normand. » A quelques mètres, observant le squelette d'Anna l'Ichthyosaure, Mariannick et Georgia, découvrent pour la première fois le

Paléospace, bien qu'étant des habituées de Villers-sur-Mer. "Nous n'allons pas souvent dans les musées, et je n'étais pas certaine que ça plairait à ma fille", confie Mariannick.

Le verdict à la sortie du Paléospace ? "Le musée est top et ludique : les enfants peuvent toucher, observer et découvrir beaucoup de choses", souligne la mère de famille. "J'apprends plein de trucs, ça me rend plus intelligente. On voit beaucoup d'animaux morts, j'aime beaucoup !", confirme Georgia, qui sautille d'enthousiasme au milieu des allées. Mission remplie pour le Paléospace et ses équipes.

✧ TROIS QUESTIONS À...

Karine Boutillier

Directrice du Paléospace



Quel bilan tirez-vous de l'année 2023 ?

L'année a été exceptionnelle pour le Paléospace. Nous avons enregistré une fréquentation record avec 71.288 visiteurs. Le musée a reçu de nombreux dons de particuliers, de collectionneurs et de passionnés. L'exposition du crâne du célèbre Tarbosau, offert par Gérard Reynaud, a été incontestablement l'un des moments forts de cette année.

Quelles nouveautés le musée prévoit-il ?

Cette année, nous sommes ravis de présenter les "Greenwich Expérience" dans notre programmation annuelle. Ces séances guidées, destinées au grand public dès l'âge de 10 ans, nous plongent dans l'histoire et le rôle du méridien de Greenwich, cette ligne imaginaire qui traverse Villers-sur-Mer. La visite se déroule en deux temps : d'abord, le public part à la découverte des mouvements célestes au sein du planétarium, puis prend la direction de la salle du méridien pour y manipuler d'anciens instruments de mesure du temps. Nous proposerons également d'avantage d'observations

nocturnes avec des instruments astrologiques. Enfin, nous élargissons les points de départ des visites guidées estivales. En juillet et en août, elles seront disponibles depuis l'office de tourisme de Villers-sur-Mer mais aussi, et c'est une nouveauté, depuis celui d'Houlegate.

Le Paléospace prévoit-il de continuer ses missions de sensibilisation et d'éducation du grand public ?

En tant que musée de France, le Paléospace continuera de remplir ses missions : conserver, restaurer, étudier, enrichir les collections et les rendre accessibles au public. Nous renforçons également nos actions d'éducation, en organisant des visites gratuites destinées aux écoliers villersois accompagnés de leurs enseignants. Cette année, j'espère surtout que le libre ramassage des fossiles, qui est actuellement menacé, sera garanti et préservé. Mon souhait est que les visiteurs ressortent pleinement satisfaits après leur visite du Paléospace, avec de nouvelles connaissances qu'ils pourront partager avec leurs proches.

✦ NUMÉRISATION

LA VILLE SAUVEGARDE SON HISTOIRE et numérise près de 5000 actes d'état-civil

4.991. C'est le nombre d'actes de naissance, de mariages et de décès qui viennent d'être numérisés par la ville de Villers-sur-Mer. La ville a fait appel à la société alsacienne, Numerize, pour assurer cette mission, sans qu'aucun document ne quitte les murs de la mairie.

L'entreprise est l'une des seules en France à réaliser cette tâche. "Nous utilisons un copy book, un appareil qui vient photographier les actes sans risquer d'abimer les reliures des livres. Certains sont presque centenaires, et donc très fragiles. Là, je remonte jusqu'à 1930. C'est un morceau de l'histoire de la ville que je numérise", explique avec

précaution Grégoire, le technicien aux manettes de l'appareil.

Une fois numérisé, chaque acte sera ensuite traité pour en améliorer la résolution et la mise en page. Les 5000 documents traités seront alors remis à la mairie et stockés dans un logiciel dédié. "La numérisation nous permet d'indexer les actes et d'y avoir accès plus rapidement, sans abimer les registres papiers. Nous pouvons les partager directement par mail avec les notaires et les administrations quand c'est nécessaire", précise Yvelise Aubril, en charge notamment de l'état civil à la ville de Villers-sur-Mer.





✦ PERMANENCE

FRÉDÉRIC LARBAOUR,

le nouveau visage de la permanence informatique

À l'heure de l'évolution constante vers la numérisation, les permanences informatiques offrent un soutien aux personnes non équipées ou mal à l'aise avec le numérique. Depuis le 20 février, Frédéric Larbaour a repris cette permanence mise en place par la ville en octobre 2020. « Je m'occupais déjà de l'enregistrement des macarons de stationnement et certains Villersois me demandaient régulièrement de l'aide dans leurs démarches en ligne. Je continue sur ma lancée », résume celui qui a longtemps été formateur. Tous les mardis matins, Frédéric propose un accompagnement personnalisé aux Villersois. « Des personnes m'ont

contacté pour communiquer à distance avec leurs petits-enfants. Après leur avoir installé WhatsApp et expliqué son fonctionnement, ils sont revenus me dire que c'était génial ! ». Confirmation auprès de Michele et Jose, un couple de Villersois présents pour apprendre à se servir d'un ordinateur avant d'investir : « C'est essentiel pour nous d'être autonomes dans nos démarches, sans dépendre de nos enfants. Cette permanence est vraiment très utile. »



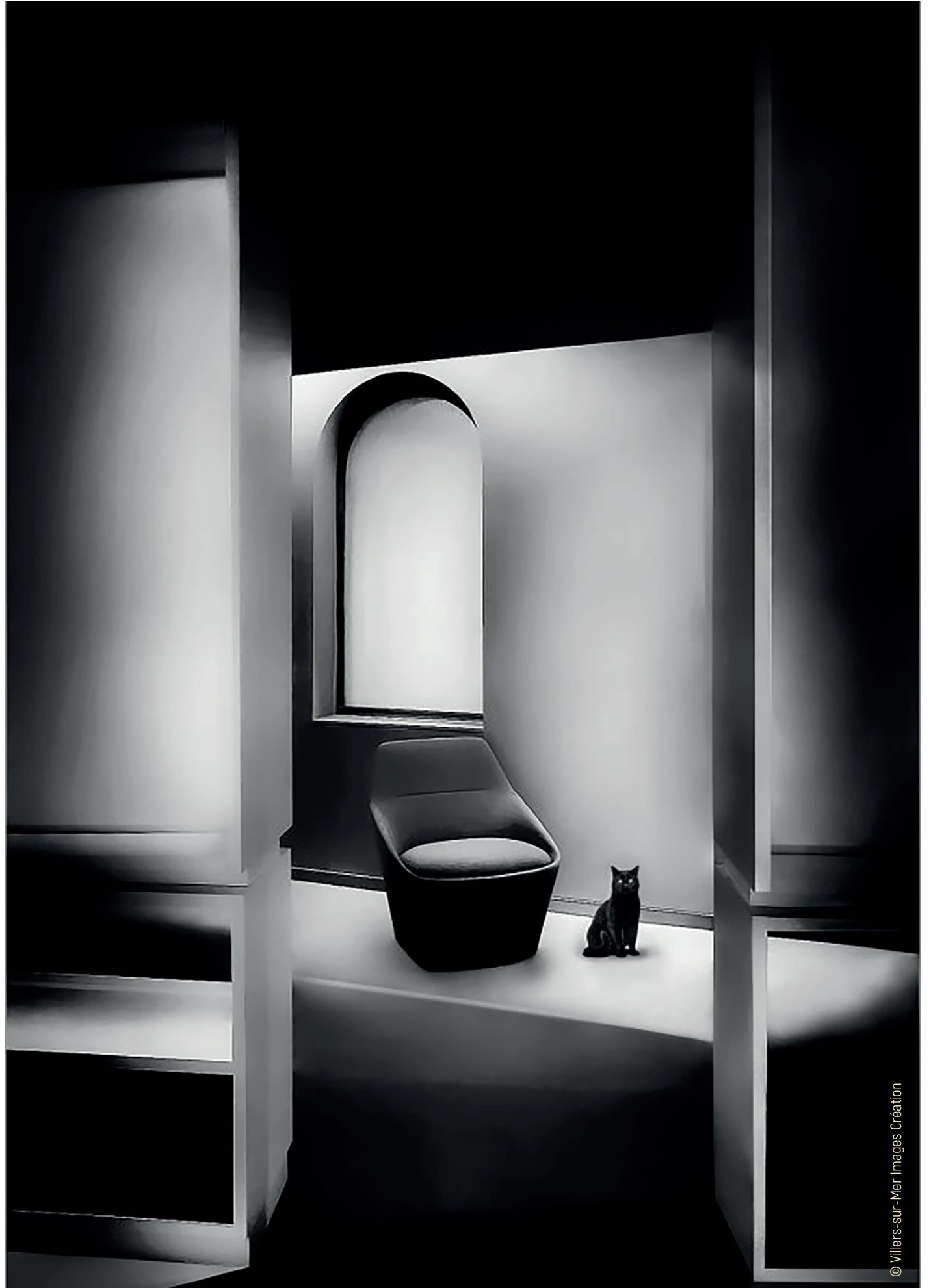
Tous les mardis, de 10h à 12h



Le Villare



Gratuit, sans inscription





✦ PHOTO

VILLERS-SUR-MER IMAGES CRÉATION

met le focus sur la créativité locale !

Dans le paysage artistique villersois, Villers-sur-Mer Images Création se distingue comme un foyer de créativité et d'expression visuelle. Composé d'une trentaine de passionnés de tous niveaux, photographes amateurs et confirmés, le club est un véritable melting-pot de talents qui partagent une même passion pour la photographie.

Depuis sa création en 2015, le club n'a cessé de croître, attirant de nouveaux membres et développant des compétences variées. Cette année encore, plusieurs de ses membres ont été récompensés lors de divers concours régionaux et nationaux. Leurs

clichés ont brillé parmi une multitude de participants, permettant notamment au club villersois de se hisser en coupe de France la saison prochaine dans la catégorie "papier monochrome" (cf photo ci-contre) au sein de laquelle "les Villersois ont terminé 5^e sur 45 clubs engagés" souligne Didier Goyer, le président du club.

Au-delà de la compétition, le club offre un espace de partage et d'apprentissage, où les membres peuvent échanger des idées, recevoir des conseils et explorer de nouvelles techniques. Tous les ans, au printemps, le club expose ses plus beaux clichés au sein du Villare.



PHOTOS

Plongez dans la splendeur de Villers-sur-Mer sous le doux éclat du crépuscule. Cette vue aérienne captivante signée ©Antoine Grondeau dévoile l'harmonie parfaite entre la majesté de l'océan, la quiétude de la plage et l'animation chaleureuse que l'on devine aux abords de l'avenue de la République. Laissez-vous envoûter par cette toile de vie et d'évasion aux lumières chaleureuses.





LE PLU INTERCOMMUNAL MODIFIÉ

Une 5^e modification a été apportée au plan local d'urbanisme

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) permet de vérifier la faisabilité d'un projet et de prendre connaissance des règles à respecter au sein de la communauté de communes. Il fixe notamment les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols, délimite les zones urbaines ou à urbaniser et les zones naturelles ou agricoles et forestières à protéger et définit les règles concernant l'implantation des constructions.

Le PLUi a été approuvé le 22 décembre 2012 par l'ensemble des élus de la communauté de communes Coeur Côte Fleurie. Il a ensuite été modifié à quatre reprises entre 2013 et 2021.

Cette année, une 5^e modification permet d'améliorer la mise en œuvre des objectifs du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLUi. Cette modification porte sur les thèmes suivants :

- les modifications relatives à la programmation pour une meilleure mise en œuvre du PADD ;

- les modifications relatives aux règles de droit des sols pour une meilleure mise en œuvre du PADD et la réalisation de projets nouveaux ;
- les modifications de zonage pour affiner la réglementation applicable à certaines activités ;
- la gestion patrimoniale avec l'ajout de bâtiments d'intérêt architectural et patrimonial en zone A ;
- la mise à jour de l'orientation d'aménagement et de programmation « Lisière sud de Villers-sur-Mer » ;
- la rectification d'erreurs matérielles.

Le PLU modifié est disponible sur le site internet coeurcotefleurie.org dans la rubrique "urbanisme", et consultable en mairie de Villers-sur-Mer.





✧ SÉCURITÉ

LES BONS CHIFFRES DE 2023 Il fait bon vivre à Villers-sur-Mer

Le 12 février dernier, la Communauté de Brigade de la gendarmerie a présenté les chiffres 2023 de la sécurité sur la côte fleurie. Le bilan est encourageant, malgré quelques défis, notamment dans la lutte contre les cambriolages (22 en 2023 contre 8 en 2022). La mobilisation croissante des gendarmes a été déterminante dans cette amélioration, avec plus d'heures consacrées à la prévention (146 heures en 2022 contre 362 heures en 2023) et une présence renforcée sur le terrain (contre 14 447 en 2023, contre 14 107 heures en 2022).

2022 2023

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Nombre total d'infractions (stupéfiants alcool, accidents corporels...)

435

359

INTERVENTION

Nombre total d'interventions (violences intrafamiliales, tapages, ivresses publiques...)

401

346

DÉLINQUANCE

Nombre total d'atteintes aux biens (vols liés aux véhicules, cambriolages, destructions et dégradations...)

80

64



✧ AVEC LA PARTICIPATION CITOYENNE,

Muriel Julien entend favoriser "l'entraide de voisinage"

En septembre dernier, la ville de Villers-sur-Mer s'est dotée, en lien avec la gendarmerie, d'une convention de participation citoyenne. Développé depuis 2011, le dispositif vise à favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population. Il contribue ainsi au bien-être des Villersois en favorisant un comportement de nature à mettre en échec la délinquance.

Au coeur de ce dispositif ? Des Villersois et des Villersaises

bénévoles qui souhaitent s'impliquer dans la protection de leur environnement. A Villers-sur-Mer, 16 personnes ont rejoint le dispositif, à l'image de Muriel Julien, dont l'action vise à permettre une intervention plus ciblée et efficace des forces de sécurité.

Pour la Villersoise, la participation citoyenne est presque une évidence. « Il s'agit essentiellement d'aide de voisinage. Il n'est pas uniquement question de

signaler s'il se passe des événements inhabituels et, surtout, il n'est pas question ici de délation », précise tout de suite la citoyenne référente.

La participation citoyenne permet notamment de faire le lien avec des personnes isolées « Une personne âgée qui entend du bruit chez elle pourrait hésiter avant de contacter les forces de l'ordre, par peur de déranger. Cependant, elle sera plus à l'aise si elle peut appeler une personne qu'elle a déjà rencontrée dans son quartier », souligne

" Pour moi, l'entraide est quelque-chose de naturel, qui a toujours façonné mon quotidien "

Muriel Julien.

Comme tous les citoyens référents engagés dans la démarche, la Villersoise agit bénévolement. Pour elle, pas question d'argent : « L'entraide entre voisin, c'est important à mes yeux ».

Il y a quelques années, Muriel habitait dans un quartier pavillonnaire et agissait déjà de la sorte. « On se connaissait tous et on veillait les uns sur les autres.

Pour moi, l'entraide est quelque-chose de naturel, qui a toujours façonné mon quotidien. Ça ne va pas changer ma façon de vivre ».

Et Muriel Julien insiste, vous ne la verrez jamais faire des rondes dans son quartier. C'est par des actions simples qu'elle veille au bien-être de son voisinage. « Un jour de pluie, j'ai remarqué une fenêtre ouverte chez mes voisins, qui étaient alors absents. Ayant leurs coordonnées, j'ai pu les contacter et les en informer. »

En décembre et en janvier derniers, Muriel Julien et les 15 autres Villersois référents citoyens ont été conviés à une réunion de présentation et à la visite du centre d'appels de la gendarmerie du Calvados,

à Caen. « C'est là-bas qu'arrivent tous les appels au dix-sept. Il peut s'agir d'un objet sur la chaussée, d'une agression à domicile. Cette présentation donne encore plus de sens à ce que nous faisons. »



La convention de Participation citoyenne a été signée, en septembre dernier par (de gauche à droite) le capitaine Laurent Martin de Mostel, commandant de la compagnie de gendarmerie de Deauville, Fabrice Jardin, secrétaire général de la sous-préfecture de Lisieux et par le maire de Villers-sur-Mer, Thierry Granturco.

DEVENIR CITOYEN RÉFÉRENT

La démarche pour rejoindre le dispositif

Les Villersaises et les Villersois qui souhaitent rejoindre bénévolement le dispositif sont invités à contacter la gendarmerie de Villers-sur-Mer. Les citoyens référents se portent volontaires et reçoivent une formation spécifique dispensée par les gendarmes ou les policiers. Ils sont sensibilisés aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'événement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'une situation anormale.



✦ SPORTS

LE RALLYE DE LA CÔTE FLEURIE a fait son retour à Villers-sur-Mer

Le rallye de la Côte Fleurie a fait son retour dans les rues de Villers-sur-Mer.

Ce retour, voté par le conseil municipal, marque un tournant dans l'engagement pris par la ville en faveur du sport, de l'environnement et de la participation communautaire.

Pendant deux jours, les amateurs de sport mécanique ont pris du plaisir à assister aux spéciales soumises à la dextérité des 180 pilotes engagés. Surtout, la réintroduction de cette compétition de haut niveau a été accompagnée de mesures compensatoires, permettant de répondre à la fois aux enjeux sportifs

et environnementaux portés par l'équipe municipale. « Le rallye se situe à l'intersection de ces deux politiques. Il fallait donc qu'elles puissent se combiner en faisant du rallye un événement sportif majeur sur notre territoire, ce qu'il est déjà, mais aussi respectueux de notre environnement, ce qui restait à établir. En proposant des mesures environnementales compensatoires et en ajoutant un accompagnement de nos petites associations, les organisateurs du rallye ont réconcilié "les pro et les contre" dans notre ville, pour faire du rallye une belle fête », salue le maire, Thierry Granturco.



✧ UNE MOISSON DE MÉDAILLES pour les jeunes amateurs de sambo

Le sambo villersois se porte bien, très bien même ! Il suffit de compter les médailles d'or et d'argent qui trônent fièrement autour du cou de Maguelonne, Maden, Charly, Mayeul et Colombe pour s'en convaincre.

Le 27 janvier dernier, les cinq jeunes Villersois ont porté haut les couleurs de leur ville et se sont illustrés lors du Tournoi du grand ouest, qui a rassemblé près de 130 compétiteurs à Sottevast. Bravo à leur entraîneur, Luc Liné, pour la qualité de sa formation qui a encore porté ses fruits. Samedi 25 mai, ses

protégés combattront à domicile, lors du grand tournoi organisé dans le gymnase de Villers-sur-Mer. Avec, on l'espère, une nouvelle moisson de médailles !

Les entraînements de sambo ont lieu chaque mardi, à 17h, au dojo de Villers.



✧ LES MOUSQUETAIRES VILLERSOIS ont brillé lors des championnats de France

Ils savaient la marche haute. Bernard, Roland, Bruno et Alva ont quitté les 8^e de finale des championnats de France de tennis, dans la catégorie +75 ans, avec les honneurs.

Les Villersois n'ont pas réussi à venir à bout de Vincennes, mi-janvier, à domicile. Il faut dire que leur adversaire figure parmi les favoris de la compétition. Qu'importe ! Ils ont vécu ensemble une

belle aventure sportive et humaine. Et ils ont hissé haut les couleurs du Tennis Country Club de Villers-sur-Mer. Bravo à tous !





✦ TRAVAUX

MOUFLES, BONNETS ET LUGES !

Les services techniques villersois ont plusieurs casquettes

Mi-janvier, Villers-sur-Mer a pris des airs de station de ski ! Si ce fin manteau blanc invite à la contemplation et permet aux plus jeunes de s'amuser en réalisant quelques bonhommes de neige, il n'est pas sans risque pour les piétons et les automobilistes.

Alors, les agents des services techniques se sont retroussés les manches et ce très tôt pour saler et sécuriser les routes et les trottoirs.

A Villers-sur-Mer, le plan de viabilité hivernale s'appuie sur un plan de déneigement précis, qui assure une réactivité optimale en cas de chute de

neige.

Dés 5h30, une dizaine d'agents des services techniques peuvent ainsi être mobilisés, appuyés par l'aide des engins de la société AGB de Arnaud Besnier afin de déblayer la neige et assurer la sécurité des Villersois.





LES SERVICES TECHNIQUES ont la main verte à Villers-sur-Mer

Les équipes des services techniques ont réalisé une série de travaux visant à améliorer la végétation de la ville. Ils ont remplacé des arbres fruitiers au jardin public, réparé des potelets dans la rue de Strasbourg, et entretenu les espaces verts près de la mairie annexe et de la police municipale. Leur travail a également inclus le démoussage de la rue des Bosquets, l'entretien de la rue du Stade André Salesse, et la mise en place de jardinières dans la rue Osmond du Tillet. De plus, ils ont planté des végétaux au parc San Carlo et réaménagé les massifs végétaux des places Jean Mermoz et du marché. Les services techniques villersois ne manquent pas de travail en tout cas !



✧ LA NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

gagne davantage de terrain en ville

Depuis le mois d'août 2023, une nouvelle signalétique fait son apparition aux quatre coins de la ville. La municipalité a décidé le retrait des panneaux vieillissants ou mal placés, afin d'uniformiser leur esthétique et de réduire leur nombre de moitié.

De plus, ces nouveaux panneaux permettent de valoriser le patrimoine villersois en indiquant où se trouvent les sites patrimoniaux de Villers-sur-Mer.



✧ UNE RÉNOVATION DE FOND EN COMBLE

pour un futur local commercial, rue de la Rosière



Truelles, pinceaux et lambourdes sont de sortie, rue de la Rosière. Ces dernières semaines, les agents des services techniques se sont employés à réhabiliter de fond en comble un local destiné à accueillir, cet été, une activité commerciale.

Les agents ont ainsi revu l'imperméabilisation des lieux et le traitement des murs, ils ont remplacé la canalisation pluviale extérieure, rénové le plafond et posé de la faïence sur l'ensemble des parois.

✧ TRIBUNE

des conseillers municipaux d'opposition

Villers sur mer, quel dynamisme commercial pour l'avenir ?

Le conseil municipal du 27 novembre 2020 a vu revenir en régie les animations de notre ville. Le 16 décembre 2020 a été créé l'EPIC d'animation qui était chargé de gérer l'organisation des animations festives, de loisirs, sportives et culturelles.

Nous avons pu voir ces derniers mois que l'animation n'est plus ce qu'elle était à Villers.

En effet, nous remarquons des signes d'essoufflement et une baisse du dynamisme du commerce local. Nous pouvons constater plusieurs fermetures définitives de pas de porte de commerces présents depuis de longues années à Villers. De même, sur la période hivernale, un grand nombre d'enseignes restent portes closes.

Et pendant la période de Noël, nous n'avons même pas vu le Père Noël distribuant quelques douceurs !!!

L'UCIA semble aussi s'être endormie, ne proposant plus de manifestations : pas de roses à la fête des mères, plus de show de mustang, pas de quinzaine

commerciale à Noël. L'association a été mise en sommeil depuis 2 ans alors qu'une UCIA dynamique déclenche une ambiance vivante.

Nous espérons voir au printemps un rebond dynamique des animations et la réouverture de nombreux commerces en cette année 2024 riche en événements nationaux et internationaux. Il s'agit de ne pas passer à côté de cette année festive.

Avec le sourire, nous souhaitons à tous les commerçants et artisans une belle entrée dans la saison 2024 qui s'annonce sous les meilleurs auspices: 80^e anniversaire D-DAY, Euro de Football, JO de Paris... et rappelez-vous que les élus de l'opposition restent à votre écoute.

Mail : oppositionvillerssurmer@gmail.com



Numéros utiles

MAIRIE

Tél : 02 31 14 65 00

Email : mairie@villers.fr

MAIRIE ANNEXE

(social, état civil, cimetière)

Tél : 02 31 14 65 13

Email : mairie-annexe@villers.fr

POLICE MUNICIPALE

Tél : 02 31 14 05 37

Email : police-municipale@villers.fr

GENDARMERIE

Tél : 02 31 14 02 85

SERVICES TECHNIQUES

Tél : 02 31 14 65 20

ENTRAIDE VILLERS-SUR-MER

Tél : 06 51 00 37 26

Email : entraidevillers@gmail.com

Appartement d'urgence
(violences intrafamiliales)

Tél : 06 33 29 89 94

URGENCE SOCIALE

Tél : 07 71 16 66 05

MÉDIATRICE

Tél : 06 84 82 37 60

Email : mediation@villers.fr

DÉFENSEUR DES DROITS

Tél : 06 30 95 00 57

LA POSTE

Tél : 3631

DÉCHÈTERIE

Tél : 02 31 88 16 32

VILLERS TOURISME

Tél : 02 31 14 40 00

PALÉOSPACE

Tél : 02 31 81 77 60

ASSOCIATION VILLERSOISE POUR LES ANIMAUX

Tél : 07 49 77 47 97

Email : av-animaux@villers.fr

POSTE DE SECOURS

Jean Mermoz - 02 31 87 01 04

Jean Moulin - 02 31 87 52 83

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR CÔTE FLEURIE

Tél : 02 31 88 54 49

Email : info@coeurcotefleurie.org



VILLERS
SUR ✨ MER

La Lettre de Villers-sur-mer

Directeur de Publication :
Thierry GRANTURCO, maire

Publication bimestrielle
de la Municipalité de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue de Général de Gaulle
14640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02 31 14 65 00
Fax : 02 31 87 12 25
www.villers-sur-mer.fr
mairie@villers.fr

Photographies :
Benjamin Morin - Simon Leclerc
Enola Becquelin
Services techniques

Ce numéro a été imprimé
à 2 500 exemplaires

Impression :
Imprimerie Marie - Honfleur
N° SIRET : 407 753 755 00021



 VILLERS
SUR ✦ MER